

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL
DE L'IAE
du Mardi 12 octobre 2004**

Présents:

Mesdames CAMION, DUCRET, HOUSSIER, MAIRESSE, KOSMALA,
Messieurs DERUY, LEMAN, TANNERY, DESRUMAUX

Invitée : Mme Isabelle Tilloy - Alphonse

Représentés:

Monsieur POTTIER (représenté par Madame HOUSSIER)
Monsieur ALDEBERT (représenté par Madame HOUSSIER)
Monsieur GUIEU (représenté par Monsieur TANNERY)
Monsieur MALVACHE (représenté par Monsieur TANNERY)
Madame KRAS (représentée par Mme DUCRET)

Excusés:

Monsieur DULION
Monsieur LEVEL
Monsieur DESPRES

Ordre du jour :

- ✓ Approbation du Compte rendu du Conseil du 15/06/2004
- ✓ Point sur la rentrée 2004
- ✓ Proposition du règlement des examens de l'IAE 2004 2005
Proposition des responsables pédagogiques, des
présidences de jury et des compositions de Jury pour 2004
2005
- ✓ Présentation du règlement intérieur de l'IAE
- ✓ Examen des DBM n°3 et n°4

- ✓ Le contrat quadriennal de l'Université 2006 2009
- ✓ Subvention aux associations
- ✓ Conventions entre l'IAE et l'ESGIS à LOME TOGO
Les AGF
- ✓ Questions diverses

QUORUM du CA

Selon l'article 16 du règlement de l'IAE un quorum de 14 personnes est nécessaire pour que le Conseil puisse se dérouler et chaque membre présent peut recevoir deux mandats. Le quorum a été atteint à l'ouverture du CA avec la participation ci dessous :

- 1 élu présent sur 12 pour le collège des personnalités extérieures soit 8.33% de présents. 2 pouvoirs ont été attribués portant la représentativité à 25%.
- 0 élu présent sur 7 pour le collège usagers soit 0% de présents.
- 2 élus présents sur 4 pour le collège A avec deux pouvoirs, soit 50% de présents et 100% de représentés.
- 3 élus présents sur 5 pour le collège B soit 60% et 2 pouvoirs ont été attribués portant la représentativité à 100% .
- 2 élus présents sur 2 pour le collège IATOSS, soit 100% de présents.

Avant tout Mme Camion Directrice de l'Institut tient à préciser qu'en l'absence de M POTTIER Président du Conseil Mme HOUSSIER, sa suppléante, dirigera les débats.

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 15 juin 2004

Suite à une question de M Leman, Mme Camion précise que M Gourlet représentera l'Ordre des experts comptables à partir du conseil du 7 Décembre 2004. Le représentant de Valenciennes Métropole sera M.Schneider, il devrait assister également au prochain conseil après son mandatement officiel par la communauté d'agglomération.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil du 15/06/2004.

2. Point sur la rentrée 2004

Présentation par Mme Camion de cette rentrée difficile, la première véritablement LMD. Cela s'est traduit dans les faits par une surcharge de travail et des urgences à gérer.

Mme Camion remercie Line Kosmala qui a assuré beaucoup de tâches et au delà de ses fonctions ainsi que l'équipe d'enseignants puisqu'un grand nombre de soutenance de stage et de jury ont du se tenir en peu de temps.

Il faut ajouter à ces difficultés, les absences pour congés de maternité d'Elodie Brasseur ainsi que celles de 4 enseignantes en poste à l'IAE.

M. Leman questionne Mme Camion sur la répartition inégale qui a été faite des jurys de soutenance. Mme Camion tient à préciser qu'une demande forte avait été faite afin que chaque permanent prennent en charge une vingtaine d'étudiants.

Cette consigne malheureusement n'a pas été suivie dans les faits. Mme Camion se demande si dorénavant elle ne doit pas être plus autoritaire, arbitrer et trancher quand il y a une absence d'implication des enseignants.

Autre remarque, la compétence des jurys constitués ne correspond pas toujours à celle du sujet de stage.

Mme Camion insiste sur l'importance de la mise en place d'un calendrier commun au sein de l'Institut afin d'éviter les problèmes d'organisation, de logistique et de crédibilité aussi. Elle regrette une fois de plus l'absence de disponibilités d'une minorité d'enseignants permanents.

M Leman, insiste sur le fait qu'il n'y a pas d'accueil pour les professionnels qui accompagnent les stagiaires.

Il faudrait prévoir un lapse de temps plus important entre chaque stagiaire ce qui éviterai les décalages cumulatifs. En ce qui concerne l'accueil proprement dit, c'est une opération de communication aussi pour l'IAE, il faudrait mettre en place ce type de projet.

Dernière remarque de M Leman, il est indispensable pour la crédibilité de l'Institut que chaque stagiaire soit visité.

Mme Camion confirme son accord complet sur cette analyse et insiste sur le fait que cela a été demandé aux enseignants à plusieurs reprises depuis deux ans mais très peu suivi dans les faits.

Mme Ducret évoque sa propre expérience dans ce domaine et souhaite la mise en place d'une procédure officielle à ce sujet.

Celle-ci est en cours de rédaction.

Suite à l'intervention de M Tannery, Mme Camion précise que c'est la première année qu'a été mise en place la valorisation des heures de suivi étudiants et ceci grâce à la réforme LMD.

Les effectifs étudiants au 12/10/2004 se répartissent de la façon suivante:

Licence 1	42 étudiants
IUP 1	13
IUP2	42
IUP3	57
MSTCF1	45
MSTCF2	45
MASTER RECHERCHE	7
MASTER GDP	27
MPI	15
MI	13
MEDC	24
CAAE	53
CA	34
FI	4
ENTREPRENEURIAT	5

Commentaires :

La Licence de Gestion première année représente un groupe à part entière cette année. Des étudiants de qualité ont intégré cette formation cette année.

On constate une chute des effectifs en IUP1 et surtout en IUP2. Cette situation s'explique probablement par une forte concurrence de l'IAE de Lille, des étudiants de l'IUT TC qui ne viennent pas chez nous, l'ouverture des licences professionnelles en IUT, la répercussion de la chute démographique, un recrutement plus sévère cette année. Les effectifs d'IUP3 sont importants, ceux de MSTCF se maintiennent. Les Masters doivent évoluer encore, ils représentent la moitié des étudiants de l'IAE.

Malgré cela les effectifs globaux devraient se maintenir voir même évoluer pour 2004/2005.

Information :

L'IAE organise le 22/10/2004 une présentation de l'opération « PC portable à 1€ » pour les étudiants de l'IAE mais aussi pour ceux des Tertiales.

3. Proposition du règlement des examens de l'IAE 2004/2005

Proposition des responsables pédagogiques, des présidences de jury 2004 2005

Règlement des examens :

CF les documents distribués.

Les nouveautés sont peu nombreuses , il s'agit de :

- l'intégration des textes votés au CA de l'université du 10/09/2004 et s'appliquant au déroulement et règlement des examens
- la non compensation au deuxième semestre des notes de stage avec les autres matières
- des conditions beaucoup plus strictes au niveau des jurys et particulièrement dans leur composition
- la mise en place d'un nouveau parcours en master Sciences du Management, le parcours contrôle-audit.
- la possibilité de consultation des copies possible à des dates définies est réaffirmée.

Le règlement des examens est adopté à l'unanimité ainsi que les listes de président de jurys.

Les compositions de jury seront présentées au conseil du 07 décembre.

Mme Camion précise que Mme KRAS souhaite ne plus être responsable du cycle Licence, ni directrice adjointe de l'IUP Sciences de Gestion, pour des raisons de dysfonctionnements qu'elle juge intolérables.

Mme la directrice regrette cette décision et souhaite lui rendre hommage et la remercier pour la qualité du travail qu'elle a fourni à ses côtés pendant ces trois dernières années.

4. Présentation du règlement intérieur de l'IAE:

Voir documents joints.

Ce règlement intérieur s'inspire de l'article 15 des statuts de l'IAE avec les trois commissions statutaires plus une commission non statutaire composée des personnels administratifs.

On trouve donc : la commission des enseignants permanents

la commission des finances

la commission de la vie étudiante

la commission des personnels administratifs

Elles respectent toutes le profil suivant :

Composition de la commission, son fonctionnement, son rôle, convocation, compte rendu

Afin d'éviter la lourdeur de ces réunions, on peut envisager que les deux premières soient convoquées en même temps.

En ce qui concerne la commission de la vie étudiante un délégué par année et par parcours doit être élu ou désigné. Cette commission sera convoquée par voie d'affichage avec l'ordre du jour fixé par le Directeur de l'Institut. Elle émet un avis sur les points concernant la vie étudiante de l'Institut.

Un débat s'est instauré autour du compte rendu :

désignation d'un secrétariat à tour de rôle pour le conseil ?

désignation d'un membre de chaque commission ?

En tout état de cause, un relevé de conclusions d'une page est demandé pour chaque commission exception faite du conseil de l'Institut.

Est intégré à notre règlement celui du SCD, ainsi que la charte des services informatiques.

Approbation à l'unanimité de ce règlement.

5. Examen des DBM n°3 et 4

Nous ne pouvons présenter la **DBM n°4**, car nous n'avons pas tous les éléments en notre possession :

Toutefois voici quelques informations :

Nous avons une baisse de recettes en taxe d'apprentissage puisque la CGPME a versé sa taxe au titre du quota et donc cette somme est partie à FORMASUP (-38 000€) pour l'apprentissage.

Nous devons budgétiser les HC du dernier trimestre de l'année civile sur l'exercice 2004, pour être complet nous aurons donc payé 5 trimestres sur l'exercice 2004 puisque les HC du dernier trimestre 2003 ont été payés en 2004, d'où un souci budgétaire évident.

Enfin les recettes de FC n'ont pas été à la hauteur de ce qui avait été budgétisé, car certains paiements ont été répartis sur deux ans.

Apparaîtra également une avance pour l'apprentissage.

En conclusion il faudra probablement faire un prélèvement sur les réserves (compte 110) afin de faire face à ces nouvelles mesures et épurer toutes les lignes budgétaires.

DBM n°3 :

Voir document distribué.

Cette DBM est approuvée à l'unanimité.

6. Le contrat quadriennal de l'UVHC 2006 2009

Des réunions de travail ont été programmées au sein de l'UVHC. Le Président Level souhaite que ce contrat soit centré sur la recherche. Le Président rencontrera les enseignants de l'IAE le 22/10/2004 particulièrement à ce sujet.

Présentation par Mme Mairesse des travaux en cours et les axes majeurs du travail :

Notion de pôles d'excellences, de compétences en matière de recherche

Restructuration de la recherche, restructuration en réseau.

Qualité de la recherche, lisibilité de cette qualité et son évaluation

Articulation forte entre la formation et la recherche

Sur le volet pédagogie :

Renforcement de la réforme LMD (LMD2)

Restructuration au niveau régional avec la mise en place d'une carte régionale des formations à un horizon de 8-10 ans.

Développer l'internationalisation.

7. Subvention aux associations

Il s'agit de verser des subventions dites de fonctionnement aux associations de l'IAE.

(Cf documents joints).

Des remarques perpétuelles sont faites sur le fond et la forme des documents présentés.

Association MEDC :

La critique principale est un manque de versement de cotisation par les adhérents même symbolique.

Une subvention de 300€ leur est accordée.

A.E. Gestion de Patrimoine :

Une subvention de 300€ leur est accordée.

ADAE :

Une subvention de 300€ leur est accordée.

Cette association demande une réunion avec les responsables pédagogiques des Masters.

ASSOPA :

Quelques conseillers estiment que l'évolution de l'association ne permet plus de subvention de fonctionnement. L'association n'est plus une association des étudiants de l'IAE. Par contre une subvention au titre d'un projet pourra être examinée lors d'un prochain conseil.

Un compte rendu d'activité et notamment un détail des subventions précis leur est demandé.

AESG :

Une subvention de 900€ leur est accordée.

MSTCF :

Une subvention de 900€ leur est accordée.

8. Conventions entre l'IAE et l'ESGIS Lomé TOGO Les AGF

Voir documents distribués.

Convention IAE / ESGIS :

Cette convention a été revue et corrigée par la cellule juridique. Ces modifications ont été acceptées par nos partenaires. Deux enseignants de l'IAE sont allés effectuer des cours sur place en juin dernier. L'idée est de délivrer un diplôme français, pour l'instant l'actuelle MSTCF. Cette démarche correspond au développement de l'internationalisation de l'IAE. Une annexe financière et pédagogique est en cours de rédaction.

Convention adoptée à l'unanimité.

Convention AGF :

Revue et corrigée dernièrement (voir documents distribués).
M Leman insiste sur le fait que nous devrions être plus agressif et stipuler noir sur blanc dans les conventions la participation financière pour la taxe d'apprentissage de ces sociétés.

Convention adoptée à l'unanimité.

Il n'y a pas de question diverse.

Mme Camion remercie tous les conseillers présents à ce conseil.

Le prochain Conseil de l'IAE aura lieu le 7 décembre 2004 à 18h.